

Extrait du registre des Délibérations

Séance du 23 septembre 2026

Convocation : 17 septembre 2026 - Date d'affichage : 17 septembre 2026

Sous la Présidence de Mme Laure FLEURY, les membres du Conseil de la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais se sont réunis l'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt-neuf juillet à dix-neuf heures à Pierreclos - salle des fêtes.

Commune de BOURGVILAIN :	M. Gilles LAMETAIRIE
Commune de LA CHAPELLE DU MONT DE FRANCE	M. Philippe HILARION
Commune de DOMPIERRE LES ORMES	Mme Géraldine AURAY M. Emmanuel FENEON Mme Nicole SCHLESSER
Commune de GERMOLLES S/GROSNE	M. Hervé JOSEPH
Commune de MATOUR	M. Thierry IGONNET M. Patrick CAGNIN Mme Fabienne DARGAUD M. Stéphane SOTTY
Commune de MONTMELARD	Mme Laure FLEURY
Commune de NAVOUR S/GROSNE	M. David SOUFFLOT M. Jérôme BEQUIN
Commune de PIERRECLOS	M. Emmanuel ROUGEOT M. Yann DELHOMME
Commune de SAINT LEGER /LA BUSSIÈRE	M. Didier SARRAZIN
Commune de SAINT PIERRE LE VIEUX	M. Alain BAMET
Commune de SAINT POINT	M. Pierre-Yves QUELIN
Commune de SERRIERES	M. Richard BENAS
Commune de TRAMAYES	M. Pascal BRIDAY Mme Elina BERTHOUD-DEPARDON M. Dominique GIBEAUX
Commune de TRAMBLY	M. Christophe BALVAY
Commune de TRIVY	Mme Lucienne WEISS
Commune de VEROSVRES	Mme Laurence GUILLOUX

Nombre de délégués en exercice : 25 Nombre de délégués présents : 25

Etaient excusés et représentés :

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut donc valablement délibérer.

Secrétaire : M. Alain BAMET

Désignation d'un secrétaire de séance

Vu les articles L2121-15, L2121-21 et L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
Vu la désignation faite en séance,

Le Conseil de Communauté, ouï l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **DESIGNE** Monsieur Alain BAMET secrétaire de séance.

Fait le même jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme

La Présidente,

The image shows a blue ink signature of the President, which is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "Communauté de communes Saint-Léger-Chorolais-et-Mâconnais" around the perimeter and a central emblem featuring a seated figure holding a staff.

Le secrétaire de séance,

The image shows a blue ink signature of the Secretary of the meeting, written in a cursive style.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu en Préfecture de S & L à
Mâcon le 16 octobre 2026
et publié, affiché ou notifié le 19 octobre 2026